

INFO 333/2025 F



**37^{ÈME} BIENNALE
NOIR ET BLANC
FIAP
BRÉSIL 2026**

LIMITE DE RÉCEPTION : 31 janvier 2026

Photo : Antonio Vieira

INVITATION

C'est avec une immense fierté que la CONFOTO accueille la Biennale d'art photographique de la FIAP en 2026. Cet événement, d'une importance historique et artistique, célèbre la diversité culturelle et le pouvoir expressif de la photographie mondiale. Le Brésil, fort de sa riche tradition visuelle et de son esprit d'accueil, se prépare à accueillir des artistes, des commissaires d'exposition et des passionnés de photographie de tous les continents. Nous espérons que cette Biennale renforcera les liens, inspirera de nouvelles visions et célébrera le pouvoir des images comme langage universel.



Carlos Gandara
Président de la 37^{ème} Biennale Noir et Blanc FIAP 2026

CONDITIONS OF PARTICIPATION

La participation à la Biennale est gratuite et elle est ouverte **seulement aux membres opérationnels de la FIAP** dont le paiement annuel est à jour.

Chaque fédération sélectionnera elle-même ses œuvres (collections) qu'elle souhaite présenter. Cette collection doit être cohérente tant du point de vue de l'inspiration et de la conception que de la réalisation et de la présentation. La fédération a la possibilité de choisir son thème et la présentation de ses travaux. La collection doit avoir un titre.

Les œuvres participantes doivent être conformes à la définition de la photographie Noir et Blanc (monochrome) de la FIAP.

Définition de la «Photographie noir et blanc» (monochrome)

Une œuvre en noir et blanc allant du gris très foncé (noir) au gris très clair (blanc) est une œuvre monochrome comportant différentes nuances de gris. Une œuvre en noir et blanc virée intégralement dans une seule couleur restera une œuvre monochrome pouvant figurer dans la catégorie noir et blanc; une telle œuvre peut être reproduite en noir et blanc dans le catalogue d'un salon sous Patronage FIAP. En revanche, une œuvre noir et blanc modifiée par un virage partiel ou l'ajout d'une couleur devient une œuvre couleur (polychrome) devant figurer dans la catégorie couleur; une telle œuvre nécessite une reproduction en couleur dans le catalogue d'un salon sous Patronage FIAP.

Les images soumises ne doivent pas avoir été présentées lors d'une précédente Biennale FIAP. Les images ne doivent pas porter aucune signature, texte ou marque distinctive. Chaque auteur ne peut participer que pour un seul membre opérationnel.

Le jugement des collections s'effectuera en deux étapes

- 1) Jugement de chaque œuvre individuelle dans les collections
- 2) Jugement global de la collection dans son ensemble.

Le score total sera obtenu à partir de la somme des deux jugements précédents.

Enregistrement et téléchargement d'images uniquement via le site web de la FIAP :

<https://www.fiap.net/en/biennials>

Une déclaration de consentement et de responsabilité pour les images sera fournie au moment de l'inscription en ligne. Les inscriptions ne seront pas acceptées sans la conformité de cette déclaration par la personne représentant le Membre Opérationnel participant.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Par le seul fait de soumettre ses photographies ou fichiers à une Biennale de la FIAP, le participant accepte sans exception et sans objection les conditions suivantes :

- que les images présentées peuvent être examinées par la FIAP afin de déterminer si elles sont conformes au règlement et aux définitions de la FIAP, même si le participant n'est pas membre de la FIAP,*
- que la FIAP utilisera tous les moyens à sa disposition à cet effet,*
- que tout refus de coopérer avec la FIAP ou tout refus de soumettre les fichiers originaux capturés par l'appareil photographique, ou le fait de ne pas fournir des preuves suffisantes, seront sanctionnés par la FIAP,*
- qu'en cas de sanctions prononcées suite à des manquements au règlement de la FIAP, le nom du participant concerné sera publié sous toute forme utile afin d'informer les organisateurs de ces manquements.*

Les photographes doivent préserver intacts et sans aucune altération les métadonnées originales des images. Si une image ne comprend pas les données EXIF originales, elle ne sera pas éligible pour participer à la Biennale.

Lors du téléchargement des images, le système vérifiera que le fichier comprend les données EXIF. Si ce n'est pas le cas, le système enverra un message d'avertissement.

Les images créées par intelligence artificielle ne sont pas autorisées dans cette compétition ! Toutes les parties de l'image doivent être photographiées par l'auteur, qui détient les droits d'auteur de toutes les œuvres soumises. Les contrevenants seront sanctionnés à vie !

La personne représentant la fédération (c'est-à-dire celle qui sera responsable de soumettre les fichiers participants à la Biennale) est chargée de collecter les fichiers soumis.

Cette personne doit également collecter en même temps auprès des auteurs tous les fichiers RAW des images soumises ou les fichiers jpg originaux non modifiés. Dans ce dernier cas, elle devra également demander les images prises immédiatement avant et après l'image soumise.

Cette personne doit conserver toutes ces images (séries RAW / JPG), sans aucune exception, au cas où elles seraient demandées pour une éventuelle inspection, sans expiration, prescription ou limitation des actions de la FIAP. Ces fichiers peuvent être demandés à tout moment par le Directeur des Biennales de la FIAP ou par le Service Éthique de la FIAP à la personne représentant la fédération.

Dans le cas où un (ou plusieurs) fichier est demandé, la personne représentant la fédération doit l'envoyer dans un délai maximal de 10 jours à compter de la demande. Si le fichier n'est pas envoyé et reçu dans les délais impartis, l'image soumise sera disqualifiée (c'est-à-dire que 0 point sera attribué à ce fichier).

En cas d'empilement de mises au point, de photos composites ou de HDR, il est obligatoire de soumettre tous les fichiers originaux de l'appareil photo utilisés pour l'image finale.

Si le ou les fichiers originaux de l'appareil photo demandés montrent que la photo soumise enfreint l'un des règlements, la photo sera immédiatement disqualifiée (c'est-à-dire que 0 point sera attribué à cette image).

COMITÉ D'ORGANISATION

Président : Carlos Gandara
Secrétaire : Clovis Artur Marchesin
Trésorier : Clovis Artur Marchesin

SECTIONS

Une seule section: **TIRAGES PAPIER**

La participation est limitée à **10 photographies** par fédération avec un **maximum d'une (1) œuvre par auteur**. Les tirages doivent être envoyés sans montage et au format 30 x 40 cm (12" x 16") ou A3. Les tirages plus petits (par ex. 20 x 30 cm) sont acceptés.

Les tirages ne seront pas retournés. Ils seront détruits après les expositions.

Chaque photo doit porter au verso les données suivantes :

- pays (fédération) de l'auteur
- nom et prénom de l'auteur
- titre de l'œuvre
- numéro d'ordre qu'elles doivent être présentées

Pendant l'inscription en ligne, vous devrez télécharger une version numérique des tirages.

Les fichiers doivent être au format **JPG, sRGB, 300 dpi**.

Taille de l'image : **2400 pixels minimum et 3500 pixels maximum** pour le côté le plus grand.

Taille maximale du fichier : **6 MB**.

Il n'y a pas d'exigences spéciales pour les noms de fichiers.

Envois

Veillez envoyer les tirages par la poste à l'adresse suivante :

**Clovis Artur Marchesin
Rua Pascoal Bianco, 79
Bairro Pinheiros
São Paulo – SP
CEP 05425-050
Brazil**

Phone: 55 11 997218652

Email: administrativo@confoto.art.br

CPF 187.600.404/59

Veillez écrire sur les paquets :

IMPRESSO

**FOTOGRAFIAS SOMENTE PARA
EXPOSIÇÃO**

SEM VALOR COMERCIAL

Il est recommandé d'informer les organisateurs du numéro de suivi du colis.

CALENDRIER

Début des inscriptions :	01/12/2025
Limite de réception :	31/01/2026
Jugement :	21/03/2026
Notification des résultats :	20/05/2026
Inauguration et exposition :	Août 2026 (Congrès de la FIAP)
Envoi des prix :	19/09/2026

JURY DE SELECTION

Luis Franke, MFIAP, EFIAP/d3, HonEFIAP (FIAP BD)	Argentine
Montse González, ESFIAP	Espagne
Elisardo Minks, EFIAP	Chili

Remplaçants :

Joan Burgués Martisella, AFIAP, HonEFIAP (FIAP BD)	Andorre
Jesús García Flores, EFIAP/b, ESFIAP	Espagne
Edmundo Osses, AFIAP	Chili

Juge de dernière minute :

Roberto Soares Gomes, EFIAP	Brésil
-----------------------------	--------

PRIX

Les prix suivants seront décernés :

La Coupe du Monde FIAP pour la meilleure fédération classée

Médaille d'Or FIAP pour la fédération classée deuxième

Médaille d'argent FIAP pour la fédération classée troisième

Médaille de Bronze FIAP pour la fédération classée quatrième

Six mentions d'honneur pour les fédérations classées de la 5ème à la 10ème

Tous les auteurs de la fédération classée 1ère recevront chacun une mention d'honneur.

Prix individuels :

Chaque catégorie : une médaille d'or FIAP, deux médailles d'argent FIAP et trois médailles de bronze FIAP récompenseront les travaux d'exceptionnelle qualité, indépendamment du classement fédéral.

En outre, la **Confederação Brasileira de Fotografia - CONFOTO**, décernera les prix suivants dans chaque catégorie : une médaille d'or Confoto, une médaille d'argent Confoto, une médaille de bronze Confoto et deux Mention Honorable Confoto.

Chaque auteur ne peut recevoir qu'un seul prix par section (les mentions des auteurs du pays classé premier ne sont pas prises en compte).

GRAND PRIZE "Dr. M. Van de Wijer Trophy"

La fédération qui obtient le meilleur résultat global compte tenu de la combinaison des deux sections (papier et numérique) de la 30^{ème} Biennale Couleur 2023 et de la 37^{ème} Biennale Noir et Blanc 2026 remportera le Grand Prix "Trophée Dr. M. Van de Wijer" 2026.

Le lauréat du trophée sera invité à assister au prochain congrès de la FIAP (une personne par pays) pour recevoir le prix. La FIAP offrira la participation gratuite au Congrès, y compris les frais de voyage (en classe économique).

CATALOGUE

Un catalogue en format pdf sera publié pour les deux sections. Toutes les œuvres lauréates et au moins une œuvre par pays participant seront reproduites.

Le catalogue pourra être téléchargé sur le site de la FIAP.

CONTACT

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous écrire :

Luis Franke, MFIAP, EFIAP/d3, HonEFIAP

Director of the FIAP Biennials Service

luisfranke@live.com.ar

Clovis Artur Marchesin

Secrétaire de la 37^{ème} Biennale Noir et Blanc FIAP 2026

administrativo@confoto.art.br



Numéro officiel du FIAP pour les demandes de Distinction FIAP : 2026/997

Les images participant à une biennale de la FIAP et ayant obtenu 8 points ou plus peuvent être utilisées dans les demandes de Distinctions FIAP.
